

GROUPE PAUL LANGEVIN À L'ÎLE-SAINT-DENIS

Île-de-France, département de Seine-Saint-Denis (93)
Commune de 8 288 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de l'Île-Saint-Denis

Les autres acteurs :
Architecte : Nomade architects
AMO : Théorème

- Le projet en bref :
- Rénovation énergétique et extension du bâti (avec une structure en bois)
 - Isolation par l'extérieur
 - Désimperméabilisation de la cour et création d'une cour oasis
 - Réemploi des matériaux

Les points forts :
#concertation #travaux en site occupé
#matériaux biosourcés



MOHAMED GNABALY
Maire de l'Île-Saint-Denis

Pouvez-vous nous raconter la genèse du projet de rénovation ?
À l'Île-Saint-Denis, nous avons une habitude bien ancrée : chaque mandat est marqué par un projet de rénovation d'école. Cette fois-ci, l'attente se portait sur l'école Paul Langevin. En 2019, notre ville étant en pleine mutation et connaissant une croissance démographique soutenue, il était crucial de réfléchir au type de projet nécessaire, à son échelle et à son échéance.

Pourriez-vous nous expliquer les différentes étapes du projet ?
Nous avons tout d'abord organisé plusieurs cycles de concertation, avec les enseignants, les parents et les bureaux d'études environnementales et techniques. Nous sommes désormais en phase de préparation pour le lancement des travaux. Ils commenceront par la construction du nouveau bâtiment de l'école maternelle. Chaque classe de maternelle bénéficiera d'un accès direct à la cour via des baies vitrées. La deuxième phase concerne la construction d'un centre de loisirs. Enfin, le bâtiment de l'école existant sera réhabilité.

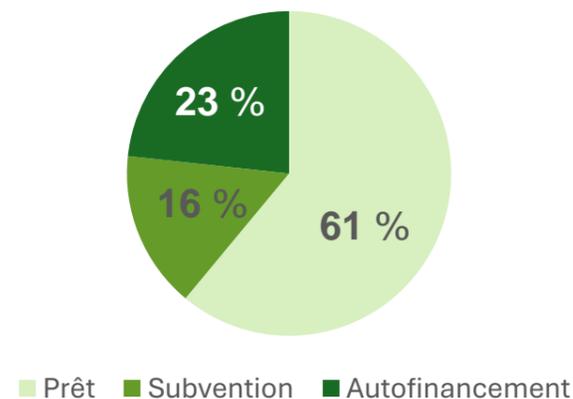
Pourriez-vous nous faire un retour d'expérience sur les difficultés que vous avez pu rencontrer dans votre projet de rénovation ?
Un défi majeur consistait à trouver un équilibre entre les exigences de confort thermique, acoustique et fonctionnel des bâtiments. Il a aussi fallu concilier la végétalisation des extérieurs avec le maintien d'aires de jeux collectives. Par ailleurs, mon principal conseil serait de prendre le temps nécessaire pour la consultation pour mener à bien des travaux de manière sereine. L'acceptabilité est essentielle : un bon projet est un projet accepté par tous.

La bonne idée
Une cour oasis sera créée pour désimperméabiliser et donner un accès aux enfants à la nature et à des espaces rafraîchissants.



Plan de financement

Le montant total du projet s'élève à 10,65 M€. Il est financé par 6,5 M€ d'emprunt dont un prêt de 3,5 M€ auprès de la Banque des Territoires. Le montant total des subventions est d'1,67 M€, dont notamment 850 000€ de la Région et 300 000 € de la CAF. Les 2,48 M€ restant seront autofinancés.



EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

